

Citibank Belgium SA
Siège social :
263 g, Boulevard Général Jacques
1050 Bruxelles
Tél. 02/626.51.11
TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles
IBAN : BE77 9545 4622 6142 BIC : CTBKBEBX
FSMA 19688 A



TARIFS

En vigueur à partir du 2 mai 2012

Cette brochure se trouve à votre disposition dans tous les points de vente Citibank Belgium SA.
En cas de réclamation, les clients peuvent s'adresser par écrit au Service Clientèle de la banque, Bld. Général Jacques 263g à 1050 Bruxelles. Ils ont également la faculté de s'adresser au Service Médiation Banques, Crédit, Placements, Association Belge des Banques, Rue Belliard 15-17 B 8 à 1040 Bruxelles.
Tous les montants s'entendent TVA incluse.

Le Crédit Mutuel Nord Europe poursuit son développement en Belgique avec l'acquisition de Citibank Belgium S.A. Citibank Belgium S.A. fait maintenant partie du groupe Crédit Mutuel Nord Europe. L'utilisation des marques déposées "Citi", "Citibank", "Citigroup", "Citicorp" ainsi que toutes les marques déposées similaires et dérivées font temporairement l'objet d'une licence accordée par Citigroup Inc."

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-----------|
| I.a. Le Compte à Vue | 3 |
| I.b. Le Compte Citi Money Market | 5 |
| I.c. Le Compte Affaires Citibank | 5 |
| I.d. Le Compte Notaire Citibank (ou Compte Rubriqué) | 6 |
| I.e. Opérations à distance | 7 |
| II. Le Dépôt d'Epargne | 8 |
| III. La mise à disposition du courrier | 9 |
| IV. Le Compte à Terme | 9 |
| V. Les opérations de change | 9 |
| VI. Les paiements internationaux | 9 |
| VII. Le crédit à la consommation | 11 |
| VIII. Le Crédit hypothécaire | 12 |
| IX. Coffre client | 12 |
| X. Placements | 12 |
| XI. Les Cartes de crédit Visa et MasterCard | 14 |
| XII. Divers | 17 |

I.a. Le Compte à Vue

1.a.1. Le compte à vue en EURO :

| I. Le COMPTE A VUE | Le compte Citibank | | Le compte Comfort | | Le compte Classic | |
|--|---|-------------------------------|--|-------------------------------|--|-------------------------------|
| 1. Frais de tenue de compte - Ouverture et fermeture - Redevance mensuelle ⁽¹⁾ | 0 EUR 9 EUR / 0 EUR ^{(2) (3) (4)} | | 0 EUR 4 EUR / 0 EUR ⁽⁴⁾ | | 0 EUR 9 EUR / 0 EUR ^{(4) (5)} | |
| 2. Opérations en Euro: - Transaction via Citiphone Banking, Citibank Online Banking et Citicard Banking Centers. - Retrait d'argent et virement au guichet ⁽⁶⁾ | 0 EUR 0,50 EUR par transaction / 0 EUR par transaction | | 0 EUR 0,50 EUR par transaction / 0 EUR par transaction | | 0 EUR 0,50 EUR par transaction / 0 EUR par transaction | |
| 3. Taux créditeur: Modalités - Taux annuel - Périodicité - Montant minimal | 0% Pas d'application Pas d'application | | 0% Pas d'application Pas d'application | | 0% Pas d'application Pas d'application | |
| 4. Taux débiteur: Taux annuel actuariel | Avec Facilité de découvert | Sans Facilité de découvert | Avec Facilité de découvert | Sans Facilité de découvert | Avec Facilité de découvert | Sans Facilité de découvert |
| - 'Réserve financière' Facilité de découvert Découvert non autorisé | 11.00% 12.04% | - 13,14% | 11.00% 12.04% | - 13,14% | Pas d'application | Pas d'application |
| - 'Réserve Temporaire de Paiement' ⁽⁷⁾⁽⁹⁾ Facilité de découvert Découvert non autorisé | 12.00% 12.00% | - 13,14% | 12.00% 12.00% | - 13,14% | Pas d'application | Pas d'application |
| - 'Réserve Financière - 3 mois' ^{(7) (10)} Facilité de découvert Découvert non autorisé | 12.00% 13.14% | - 13,14% | 12.00% 13.14% | - 13,14% | 12.00% 13.14% | - 13,14% |
| 5. Date de valeur: - Versement - Retrait | Valeur jour Valeur jour | | Valeur jour Valeur jour | | Valeur jour Valeur jour | |
| 6. Cartes: 6.1 Carte de débit: Citicard - Frais mensuels carte de débit ⁽⁴⁾ - Accès Citicard Banking Centers - Service Proton ^{(4) (8)} 6.2 Cartes de Crédit | 1,50 EUR par carte ⁽²⁾ 0 EUR 5 EUR par carte par an après la 1 ^{ère} activation (comptabilisé en décembre) Pas liées au compte à vue | | 1,50 EUR par carte 0 EUR 5 EUR par carte par an après la 1 ^{ère} activation (comptabilisé en décembre) Pas liées au compte à vue | | 1,50 EUR par carte 0 EUR 5 EUR par carte par an après la 1 ^{ère} activation (comptabilisé en décembre) Pas liées au compte à vue | |
| 7. Assurances: ⁽⁹⁾ - Assurance décès par accident - Assurance 12 mois garantis | 6,20 EUR par an 23,92 EUR par an | | 6,20 EUR par an 23,92 EUR par an | | 6,20 EUR par an 23,92 EUR par an | |

| | |
|-----|---|
| 1. | La redevance est débitée le premier jour du mois pour le mois civil précédent ; tout mois entamé est considéré comme un mois entier. |
| 2. | Sont compris dans la redevance : la Citicard pour le titulaire et co-titulaire, un nombre illimité de transactions électroniques, accès au CitiPhone Banking, CitiCard Banking Centers et Citibank Online Banking, l'envoi d'un extrait mensuel combiné. Si, pour le mois précédent, le total des soldes créditeurs mensuels moyens de tous les produits de dépôts (en ce compris le compte-titres) chez Citibank Belgium atteint un montant minimum de 10.000 EUR par client, la redevance n'est pas due. |
| 3. | La redevance n'est pas due si le titulaire est un étudiant âgé de 18 ans minimum et de 30 ans maximum, inscrit au cours du jour. Le compte suivra la tarification du Compte Citibank à partir du 31ème anniversaire du titulaire du compte ou lorsque le titulaire n'est plus étudiant. Le titulaire est tenu d'informer la banque de toute modification relative à son statut. |
| 4. | CITIBLUE : l'offre de services Citibluue est gratuite et accessible moyennant une domiciliation de salaire sur le compte à vue ou un versement mensuel récurrent d'au moins 1.250 EUR si l'ensemble des avoirs confiés à Citibank Belgium s'élève à 10.000 EUR. Cette gratuité comprend la Citicard (munie de la fonction Proton) pour le titulaire et co-titulaire, un nombre illimité de transactions en euros, accès au CitiPhone Banking, CitiCard Banking Centers, Citibank Online Banking et l'envoi d'un extrait mensuel combiné. Par 'ensemble des avoirs', on entend le total des soldes créditeurs mensuels moyens de tous les produits de dépôts (en ce compris le compte-titres) détenus auprès de Citibank Belgium. S'il apparaît que la relation totale du client n'atteint pas le montant requis de 10.000 EUR, la banque se réserve le droit de modifier les avantages octroyés et la tarification standard applicable au type de compte détenu sera d'application. |
| 5. | Sont compris dans la redevance : un nombre illimité de transactions électroniques, accès au CitiPhone Banking, Citibank Online Banking et CitiCard Banking Centers, l'envoi d'un extrait mensuel combiné. Si, pour le mois précédent, le total des soldes créditeurs mensuels moyens de tous les produits de dépôts (en ce compris le compte-titres) chez Citibank Belgium atteint un montant minimum de 10.000 EUR par client, la redevance n'est pas due. |
| 6. | Si, pour le mois précédent, le total des soldes créditeurs mensuels moyens de tous les produits de dépôts (en ce compris le compte-titres) chez Citibank Belgium atteint un montant minimum de 10.000 EUR par client, aucun coût ne sera porté en compte pour ces transactions. |
| 7. | Facilité de découvert inférieure à 1.250 EUR et remboursement du crédit prélevé sur le compte au moins une fois tous les nonante jours. |
| 8. | La redevance n'est pas due si le total des soldes créditeurs mensuels moyens de tous les comptes de dépôts (en ce compris le compte-titres) chez Citibank Belgium atteint un montant minimum de 10.000 EUR par client le mois précédant la comptabilisation. |
| 9. | Plus de nouvelle souscription. |
| 10. | Nouvelle dénomination pour le 'Zérotage' entrée en vigueur au 1/12/2010. |

| Autres coûts | EUR |
|---------------------------|---------------|
| Mandataire carte de débit | 1,50 par mois |
| Envoi recommandé chéquier | 2,48 + port |
| Ordre permanent impayé | 8,00 |
| Domiciliation impayée | 8,00 |
| Mémovirement impayé | 8,00 |
| Chèque sans provision | 8,00 |

Dépôts et retraits en espèces en autres devises: voir chapitre V. Les opérations de change

1.a.2. Le Compte Service Bancaire de base

1. Frais de tenue de compte

Ouverture et fermeture : 0 EUR
Redevance annuelle : 14,40 EUR, payable mensuellement par montant de 1,20 EUR

2. Opérations en Euro

Transaction via CitiPhone Banking, Citibank Online Banking et CitiCard Banking Centers : 0 EUR
Retrait d'argent et virement au guichet : 0 EUR pour les 36 premières transactions par an/ 0,50 EUR à partir de la 37^è transaction (virement entre comptes du même client : gratuit)

3. Taux créditeur

Taux annuel : 0%
Périodicité : pas d'application
Montant minimal : pas d'application

4. Taux débiteur

Taux annuel actuariel
Facilité de découvert : pas d'application
Découvert non-autorisé : pas d'application

5. Date de valeur

Versement : valeur jour
Retrait : valeur jour

6. Carte

Carte de débit : Citicard
Accès CitiCard Banking Centers : inclus
Frais mensuels carte de débit : pas d'application
Service Proton : pas d'application
Cartes de crédit : pas autorisées pour ce type de compte

7. Assurances (1)

Assurance décès par accident : 6,20 EUR
(1) Plus de nouvelle souscription

1.a.3. Le Compte à vue en monnaies étrangères

1. Redevance annuelle

: équivalent 10 EUR (les frais ne sont pas chargés si, pour le mois précédent, le total des soldes créditeurs mensuels moyens de tous les produits de dépôts chez Citibank Belgium (en ce compris le compte-titres) atteint un montant minimum de 10.000 EUR par client)

2. Taux créditeur : modalités

Taux : 0% sur base annuelle
Périodicité : pas d'application
Montant minimal : pas d'application

3. Taux débiteur

Taux annuel actuariel
Facilité de découvert : pas d'application
Découvert non autorisé : pas d'application

4. Date de valeur

Versement : valeur +2 jours ouvrables
Retrait d'argent : valeur - 2 jours ouvrables

5. Dépôts et retraits en espèces

voir chapitre V. Les opérations de change

I.b. Le Compte Citi Money Market

| 1. Frais de tenue de compte | EUR |
|-----------------------------|-----|
| Ouverture | 0 |
| Fermeture | 0 |
| Redevance annuelle | 0 |

2. Opérations en euro : gratuit

3. Taux créditeurs : modalités

| Montant EUR | < 12.500,- | < 25.000,- | < 75.000,- | >= 75.000,- |
|-------------|------------|------------|------------|-------------|
| Taux annuel | 0,25% | 0,25% | 0,25% | 0,75% |

- N.B. :
- a) pour les Citi Money Market en devises étrangères, les taux (par devise) sont disponibles en agence
 - b) par définition, les taux sont susceptibles d'être modifiés quotidiennement sans notification préalable. Un extrait récapitulatif est envoyé au moins une fois par mois
 - c) droit ¹ de 0,15 EUR par capitalisation d'intérêts
 - d) paiement mensuel des intérêts à partir d'un montant minimum de 0,50 EUR
 - e) précompte mobilier 21%

4. Taux débiteur annuel actuariel : pas d'application

5. Date de valeur : valeur du jour (Citi Money Market en devises étrangères : J + 2 jours ouvrables pour les versements et J-2 jours ouvrables pour les retraits)

6. Cartes : la carte de débit (Citicard) donne uniquement accès aux CitiCard Banking Centers et au CitiPhone Banking : gratuit (pas d'application pour les Citi Money Market en devises étrangères)

7. Assurances : pas d'application

8. Dépôts et retraits en espèces
voir chapitre V. Les opérations de change

I.c. Le Compte Affaires Citibank

| 1. Frais de tenue de compte | EUR |
|-----------------------------|--------------------|
| Ouverture | 0 |
| Fermeture | 0 |
| Redevance mensuelle | 15,00 ² |

2. Opérations en euro

Transaction via CitiPhone Banking, Citibank Online Banking et CitiCard Banking Centers : 0 EUR

Retrait d'argent et virement au guichet : 0,50 EUR par transaction

Si, pour le mois précédent, le total des soldes créditeurs mensuels moyens de tous les produits de dépôts (en ce compris le compte-titres) chez Citibank Belgium atteint un montant minimum de 10.000 EUR par client, aucun frais ne sera porté en compte pour ces opérations.

3. Taux créditeur : modalités

Taux : 0,25% par an
Périodicité : mensuelle (le compte produit un intérêt créditeur uniquement si, le mois précédent, le total des soldes créditeurs mensuels moyens de tous les produits de dépôts (en ce compris le compte-titres) chez Citibank Belgium atteint un montant minimum de 12.394,68 EUR par client)

Montant minimum : paiement des intérêts à partir d'un montant minimum de 0,50 EUR par mois

Droit ¹ : 0,15 EUR par capitalisation d'intérêts

¹ Conformément à l'article 8,3° du Code des droits et taxes divers, un droit de 0,15 EUR est prélevé lors de l'émission d'un extrait de compte reprenant les intérêts payés sur le compte.

² La redevance mensuelle n'est pas due si le solde mensuel moyen est au moins égal à 15.000,00 EUR pour le mois précédent (compte courant, Citi Money Market, compte à terme, compte de dépôts et compte-titres cumulés chez Citibank Belgium).

Sont compris dans la redevance mensuelle: la Citicard pour le titulaire et co-titulaire, frais de tenue de compte pour le compte courant et le compte Citi Money Market, accès CitiPhone Banking, CitiCard Banking Centers et Citibank Online Banking, l'envoi d'un Extrait Mensuel Combiné

Précompte mobilier : 21%

4. Taux débiteur

Taux annuel actuariel : 7,25% + Marge 2,00%.
 Facilité de découvert : 1% par mois sur le dépassement
 Découvert non autorisé : 1% par mois sur le dépassement

5. Date de valeur : valeur du jour

| 6. Cartes | EUR |
|---|--|
| Accès Citicard Banking Centers | 0,00 |
| Visa/MasterCard | Voir XI |
| Frais mensuels carte de débit | 1,50 par carte |
| Service Proton (comptabilisé en décembre) | 5,00 par carte par an après 1 ^{ère} activation ¹ |

7. Assurances : pas d'application

| 8. Autres coûts | EUR |
|--|-------------------------|
| Mandataire carte de débit ¹ | 1,50 par carte par mois |
| Envoi recommandé chéquier | 2,48 + port |
| Ordre permanent impayé | 8,00 |
| Domiciliation impayée | 8,00 |
| Mémo-virement impayé | 8,00 |
| Chèque sans provision | 8,00 |

Tous droits, frais et honoraires de tiers, notamment les frais d'expertise, les frais et honoraires de notaires, les droits d'enregistrement, les frais d'inscription hypothécaire, les frais de renouvellement ou de mainlevée qui résultent de sûretés consenties aux fins de couvrir l'utilisation d'une quelconque forme de crédits commerciaux, sont à charge exclusive et intégrale de leur(s) bénéficiaire(s). Il en sera de même de tous les frais de poursuite judiciaire et extra judiciaire, y compris les honoraires d'avocat en cas d'exécution forcée des engagements du crédité ou du tiers garant. Si la banque en faisait l'avance, elle en imputerait le montant sur le crédit accordé.

9. Dépôts et retraits en espèces
 voir chapitre V. Les opérations de change

I.d. Le Compte Notaire Citibank (ou Compte Rubriqué)

| 1. Frais de tenue de compte | EUR |
|-----------------------------|-----|
| Ouverture | 0 |
| Fermeture | 0 |
| Redevance annuelle | 0 |

2. Opérations en euro : gratuit

3. Taux créditeur : modalités

Taux : 0,75% sur base annuelle
 Périodicité : annuelle
 Montant minimum : paiement des intérêts créditeurs à partir d'un montant minimum de 1,24 EUR par an
 Droit ² : 0,15 EUR par capitalisation d'intérêts
 Précompte mobilier : 21%

4. Taux débiteur annuel actuariel : pas d'application

5. Date de valeur : valeur du jour

6. Cartes : pas d'application

7. Assurances : pas d'application

8. Dépôts et retraits en espèces
 voir chapitre V. Les opérations de change

¹ La redevance n'est pas due si le total des soldes créditeurs mensuels moyens de tous les comptes de dépôts (en ce compris le compte-titres) chez Citibank Belgium atteint un montant minimum de 10.000 EUR par client le mois précédant la comptabilisation.

² Conformément à l'article 8,3° du Code des droits et taxes divers, un droit de 0.15 EUR est prélevé lors de l'émission d'un extrait de compte reprenant les intérêts payés sur le compte

I.e. Opérations à distance

Limites et frais applicables sur les opérations à distance

1. Opérations à distance (1)

| Transferts externes via | Limite par jour | Frais |
|--|--------------------------|---------|
| Citibank Online Banking CitiCard Banking Center (guichet automatique Citibank) CitiPhone Banking (service automatisé) CitiPhone Banking (chargé de clientèle) | 10.000 EUR par client | Gratuit |

(1) Communications téléphoniques et abonnement Internet à charge de l'utilisateur. La carte de débit Citibank est indispensable pour bénéficier des services «Opérations à distance».

2. Cartes de débit

| EN BELGIQUE | | | |
|---|--|-------------------------------|---------------------------------|
| Type de retrait | Limite par jour | Limite par semaine | Frais |
| CitiCard Banking Center (guichet automatique Citibank) | 600 EUR/carte Citigold : 1000 EUR/carte | 7 fois la limite/jour | Gratuit |
| Retraits aux autres distributeurs automatiques | 500 EUR/carte | 1250 EUR/carte ⁽²⁾ | Gratuit |
| Paiement chez un commerçant et dans une station service | 2.500 EUR/carte moins les retraits aux distributeurs automatiques ⁽²⁾ | | Gratuit |
| (Re)chargement Proton | Min. 5 EUR – Max. 125 EUR/carte | | Gratuit |
| Service Mobile Banxsafe | Inclus dans la limite des retraits aux autres distributeurs automatiques | | Gratuit |
| UNION EUROPEENNE ⁽³⁾ | | | |
| Type de retrait | Limite par jour | Limite par semaine | Frais |
| Card Banking Center (guichet automatique Citibank) | 600 EUR/carte Citigold : 1000 EUR/carte | 7 fois la limite/jour | Gratuit |
| Retraits aux distributeurs automatiques Maestro | 500 EUR/carte | 1250 EUR/carte ⁽²⁾ | Gratuit |
| Retraits aux distributeurs automatiques Servired | 500 EUR/carte | 1250 EUR/carte ⁽²⁾ | Gratuit |
| Paiement chez un commerçant – terminal Maestro | 2.500 EUR/carte moins les retraits aux distributeurs automatiques ⁽²⁾ | | Gratuit |
| HORS UNION EUROPEENNE | | | |
| Type de retrait | Limite par jour | Limite par semaine | Frais |
| CitiCard Banking Center (guichet automatique Citibank) | 600 EUR/carte Citigold : 1000 EUR/carte | 7 fois la limite/jour | Gratuit |
| Retraits aux distributeurs automatiques Maestro, CIRRUS (et autres) | 600 EUR/carte Citigold : 1000 EUR/carte | 7 fois la limite/jour | 2,47 EUR + 0,75% du montant |
| Paiement chez un commerçant – terminal Maestro | 2.500 EUR/carte moins les retraits aux distributeurs automatiques ⁽²⁾ | | 1,21% du montant (max.9,91 EUR) |

(2) Sur 7 jours glissants, c'.-à-d. du lundi au lundi, du mardi au mardi, etc.

(3) Applicable aux paiements en EUR dans les pays auxquels le règlement 2560/2001/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2001 concernant les paiements transfrontaliers en EUR est d'application. Pour plus d'information voir www.ecbs.org

II. Le Dépôt d'Epargne

Le document « Le Dépôt d'Epargne à la Citibank – Modalités de fonctionnement permanentes du produit » est disponible sur simple demande en agence ou sur notre site Internet www.citibank.be.

1. Frais de gestion

| | |
|--------------------|------------|
| Ouverture | 0 EUR |
| Fermeture | 0 EUR |
| Redevance annuelle | 15 EUR (*) |
| Précompte mobilier | 15% (**) |

(*) La redevance annuelle n'est pas réclamée dans les cas suivants :

- Compte d'épargne lorsqu'il est utilisé pour le versement des intérêts
- Solde moyen du compte est supérieur ou égal à 500,00 EUR
- Garantie locative
- Ouverture moins de 3 mois
- Moins de 18 ans
- Relation totale d'au moins 10.000 EUR chez Citibank Belgium
- Relation Citigold
- Solde supérieur à 1.239,47 EUR sur le livret au 31/12 de l'année précédente

(**) A partir de 1.830 EUR d'intérêts par an en 2012 ; à partir de 3.660 EUR d'intérêts par an en 2012 pour le compte d'épargne ouvert au nom des deux époux ou des co-habitants légaux. L'excédent de précompte mobilier perçu lors du paiement des intérêts peut être récupéré auprès de l'Administration fiscale sur demande écrite de la part du client auprès de celle-ci. Nous vous rappelons qu'il appartient au(x) titulaire(s) d'un compte épargne de mentionner dans sa/leur déclaration fiscale le montant des intérêts perçus sur l'ensemble de ces comptes lorsque ce montant excède le montant d'intérêt exonéré sur base annuelle.

2. Taux créditeurs

Livret de dépôt avec clôture des intérêts le 31 décembre

Taux de base : 0,75%
Prime de fidélité (1) : 0,25%

Livret Azur avec clôture des intérêts le 30 juin

Taux de base : 0,75%
Prime de fidélité (1) : 0,25%

Le Compte Fidelity Plus avec clôture des intérêts le 31 décembre

Taux de base : 0,80%
Prime de fidélité (1) : 0,25% si le solde du compte est inférieur à 10.000,- EUR
Prime de fidélité (1) : 1,20%.

Le Compte Safe Plus avec clôture des intérêts le 31 décembre

Taux de base : 0,75%
Prime de fidélité (1) : 0,25%

Compte Citigold (2) avec clôture des intérêts le 31 décembre

Taux de base : 1,65%
Prime de fidélité (1) : 0,40%

(1) Prime de fidélité : sur base annuelle, octroyée sur tout montant restant sur le compte pendant 12 mois calendrier consécutifs..

(2) Condition d'ouverture : le compte Citigold est réservé uniquement aux clients de nos services Citigold et un seul compte peut être ouvert par client. Pour rappel, les services Citigold sont accessibles dès que l'ensemble des avoirs confiés à Citibank Belgium s'élève à 75.000 EUR. Par ensemble des avoirs, on entend les titres (fonds d'investissements, placements structurés...) placés sous dossier-titres chez Citibank Belgium, les montants souscrits en produits de la branche 21 et 23 par notre intermédiaire ainsi que les soldes de tous les comptes (à vue, d'épargne, Money Market...) détenus auprès de Citibank Belgium. Tout nouveau client Citigold bénéficie d'une période de 6 mois pour atteindre le niveau de 75.000 EUR. S'il apparaît par la suite que la relation totale n'atteint pas le montant requis, la banque se réserve le droit de modifier les avantages octroyés. Ainsi, le compte Citigold pourra être clôturé de plein droit et le solde versé sur le « Livret de dépôt » et bénéficiera, à partir de la conversion, des conditions de celui-ci.

3. Date de valeur

Versement : jour calendrier + 1
Retrait : jour calendrier

Remarque : s'agissant des dépôts d'épargne, la banque applique la méthode LIFO (Last In, First Out) signifiant donc que les retraits sont imputés aux montants dont la période de constitution de prime est la moins avancée.

4. Assurances

Décès par accident (1) : 6,20 EUR par an

(1) Plus de nouvelle souscription.

5. Dépôts et retraits en espèces

voir chapitre V. Les opérations de change

III. La mise à disposition du courrier

1. Extraits de compte

Un extrait de compte combiné mensuel reprenant un ou plusieurs comptes est envoyé gratuitement. Cet extrait peut regrouper tous les comptes dont le client est titulaire seul ou premier co-titulaire. Les extraits peuvent également être définis au niveau de la relation.

Les extraits supplémentaires sont tarifés par envoi.

Toute copie sera tarifée comme envoi supplémentaire.

2. Envoi par la poste

Frais envoi de courrier : 0,70 EUR / 0 EUR pour les clients Citigold

3. Tenue des extraits/courrier à disposition à l'agence

Mensuelle : 5,00 EUR par trimestre

Journalière ou hebdomadaire : 15,00 EUR par trimestre

4. Boîte à l'agence

: pas d'application

5. Par distributeur automatique

: pas d'application

IV. Le Compte à Terme

Les taux des comptes à terme en EUR et en devise sont disponibles sur demande en agence.

V. Les opérations de change

1. Dépôts et retraits en espèces sur / d'un compte

| Devise | Sur / d'un compte en | Frais |
|-------------------|----------------------|---------------------|
| EURO | EURO | Sans frais |
| EURO | En autres devises | Commission de 0,50% |
| En autres devises | EURO | Commission de 0,50% |
| En autres devises | En autres devises | Commission de 0,50% |

2. Opérations de change de billets

Les cours sont disponibles en agence.

La banque n'assure plus le change de billets dont la devise n'a plus cours (y compris les anciennes devises de l'UEM). Le client est tenu de se présenter à la banque nationale du pays de la devise concernée.

VI. Les paiements internationaux

(En ce compris les paiements locaux en devises)

1. Virements d'argent

1.1 Virements internes

Date de valeur :

J + 0 jour ouvrable pour transferts dans une devise de l'Espace économique européen (EEE) (l'EEE comprend les 27 pays de l'Union européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein)

J + 2 jours ouvrables pour transferts dans les autres devises
(J = date de débit = date de crédit)

Frais / Commission : Aucun

1.2 Autres virements

1.2.1. Virements sortants

Date de valeur :

J + 0 jour ouvrable pour transferts dans une devise de l'Espace économique européen

J - 1 jour ouvrable pour transferts en autres devises

(J : date de débit du compte)

Frais / commissions :

| | D'un compte dans une devise de l'EEE | | D'un compte en devises hors de l'EEE | |
|--------------------------|--------------------------------------|-------------|--------------------------------------|-------------|
| | Commission | Frais SWIFT | Commission | Frais SWIFT |
| Dans une devise de l'EEE | voir 1.3 | voir 1.3 | voir 1.3 | voir 1.3 |
| Dans une autre devise | voir 1.3 | 6,05 EUR | voir 1.3 | 6,05 EUR |

1.2.2. Virements entrants

Date de valeur :

J + 0 jours ouvrable pour un transfert sur un compte courant effectué dans une devise de l'EEE au départ d'un pays de l'EEE

J + 2 jours ouvrables pour les autres cas

(J : valeur reçue par la banque)

| | Commission | Frais de SWIFT |
|------------------------------|------------|----------------|
| Dans une devise de l'EEE | voir 1.3 | 0,00 EUR |
| En autres devises | voir 1.3 | 0,00 EUR |
| Pension venant de l'étranger | Non | 0,00 EUR |

1.3. Commission et frais SWIFT

- Commission 0,15% avec un minimum de 7,26 EUR et un maximum de 302,50 EUR
- Frais SWIFT 6,05 EUR

Cette commission et les frais SWIFT ne sont pas applicables si le client respecte toutes les conditions suivantes :

- le montant du transfert ne dépasse pas 50.000 EUR et doit être libellé en EUR
- il faut mentionner l'IBAN du bénéficiaire et le BIC de la banque du bénéficiaire.
- l'instruction pour les frais doit être "SHA" (les frais sont partagés entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire).

Dans le cas de transferts sortants, si les conditions ci-dessus ne sont pas respectées **et** que les frais prélevés à l'étranger sont spécifiés à notre charge (OUR), ce service sera facturé 18,15 EUR.

Les correspondants et banquiers intermédiaires sont susceptibles de prélever des commissions dans le cadre de transferts sortants.

2. Chèques

2.1. Chèques sortants

Date de valeur :

J - 1 jour ouvrable pour les chèques en EUR

(J = jour de débit du compte)

| | D'un compte en EURO | | D'un compte en devises non EURO | |
|-------------------|---------------------|---------------|---------------------------------|---------------|
| | Commission | Frais de port | Commission | Frais de port |
| En EURO | voir 2.3 | 6,05 EUR | voir 2.3 | 6,05 EUR |
| En autres devises | voir 2.3 | 6,05 EUR | voir 2.3 | 6,05 EUR |

- Frais pour photocopie : 24,20 EUR
- Les frais et commissions que les banquiers intervenants sont susceptibles d'appliquer dans le cadre de l'encaissement des chèques seront répercutés et débités du compte du client donneur d'ordre.

2.2. Chèques entrants

Date de valeur :

J + 1 jour ouvrable pour les chèques en EUR sur un compte en EUR

J + 2 jours ouvrables pour les autres cas

(J = jour de réception des fonds par la banque)

| | Sur un compte en EURO | | | Sur un compte en devises non EURO | | |
|-------------------|-----------------------|--------------------|---------------|-----------------------------------|--------------------|---------------|
| | Commission | Frais Encaissement | Frais de port | Commission | Frais Encaissement | Frais de port |
| En EURO | voir 2.3 | 3,03 EUR | 6,05 EUR | voir 2.3 | 3,03 EUR | 6,05 EUR |
| En autres devises | voir 2.3 | 3,03 EUR | 6,05 EUR | voir 2.3 | 3,03 EUR | 6,05 EUR |

- Frais pour les chèques impayés (dépôt de chèque) : 24,20 EUR
- Frais sur chèque pension gouvernementale : uniquement les frais de port

2.3. Commission

Commission 0,15% avec un minimum de 7,26 EUR et un maximum de 302,50 EUR

2.4. Frais de correspondant

Les correspondants sont susceptibles de prélever des commissions dans le cadre du paiement de chèques à l'étranger

3. Taux de change

- Cours du marché au moment où la transaction est exécutée par la banque pour les opérations entrantes (date de crédit du compte)
- Cours du marché au moment de l'encodage par la banque pour les opérations sortantes

4. Procédures internes

Tous les délais d'exécution s'entendent après acceptation de l'ordre par la banque

VII. Le crédit à la consommation

| VII. A. Prêt à tempérament | | | | | |
|--|-------------------|--------------------------|----------|-------------------|--|
| Prêt à tempérament | Montant du crédit | Durée (exprimée en mois) | TAEG | Taux débiteur (1) | Montant d'un terme |
| | 2500 EUR | 24 | 15,49 % | 15,49 % | 120,61 EUR |
| | 5000 EUR | 36 | 15,50 % | 15,50 % | 172,09 EUR |
| | 12500 EUR | 60 | 12,50 % | 12,50 % | 277,02 EUR |
| VII. B. Ouverture de crédit avec carte | | | | | |
| Ouverture de crédit avec carte | Montant du crédit | Durée | TAEG (2) | Taux débiteur (1) | Paiement mensuel minimal exprimé en Euros ou en % |
| | 2500 EUR | Indéterminée | 13,98 % | 13,23 % | 5% du montant utilisé en capital et en intérêts calculés sur le solde restant dû, avec un minimum de 25 EUR (2). |

(1) Taux débiteur annuel actuariel.

(2) Le calcul du taux annuel effectif global est basé sur les hypothèses suivantes : le montant du crédit est immédiatement et entièrement prélevé pour l'achat de biens et de services. Le montant du crédit est remboursé en une durée théorique correspondant à la durée nécessaire pour apurer le montant du crédit en effectuant exclusivement le paiement mensuel d'un montant minimum de 5,00% du montant utilisé en capital et en intérêts calculés sur le solde restant dû au taux débiteur annuel actuariel indiqué, augmenté des frais de carte (5 EUR), sans que le montant de terme, diminué des frais de carte, ne puisse être inférieur à 25 EUR (sauf si le solde total est inférieur à 25 EUR ; dans ce cas, vous payez ce montant).

Les frais de carte à payer lors du premier terme de paiement et ensuite chaque année à la date anniversaire de la carte sont les frais de carte annuels pour toute la durée du contrat de crédit. Le premier terme de paiement n'est pas déterminé mais seulement déterminable, soit un premier terme de paiement le plus court possible de 1 jour et les termes de paiements suivants de 1 mois égal chacun.

VIII. Le Crédit hypothécaire

Un prospectus rendu obligatoire par la loi du 4/8/1992 relative au crédit hypothécaire est disponible en agence.

IX. Coffre client

| Tarif de location des coffres en EUR: | Frais supplémentaires : |
|---------------------------------------|--|
| A = < 40 DM ³ | <ul style="list-style-type: none"> Remplacement du code secret suite à une perte: 150 EUR Remplacement de la clé suite à une perte: 400 EUR Les frais occasionnés par l'intervention d'un huissier de justice sont à charge du locataire. Retard de paiement: <ul style="list-style-type: none"> Intérêts de retard: 3,25% sur base annuelle Indemnité forfaitaire: 10% sur le montant total des loyers impayés |
| B = 40 - 60 DM ³ | |
| C = 61 - 100 DM ³ | |
| D = 101 - 300 DM ³ | |
| E = + 300 DM ³ | |

| | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin |
|----------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|
| A | 40.00 EUR | 36.67 EUR | 33.33 EUR | 30.00 EUR | 26.67 EUR | 23.33 EUR |
| B | 50.00 EUR | 45.83 EUR | 41.67 EUR | 37.50 EUR | 33.33 EUR | 29.17 EUR |
| C | 70.00 EUR | 64.17 EUR | 58.33 EUR | 52.50 EUR | 46.67 EUR | 40.83 EUR |
| D | 100.00 EUR | 91.67 EUR | 83.33 EUR | 75.00 EUR | 66.67 EUR | 58.33 EUR |
| E | 150.00 EUR | 137.50 EUR | 125.00 EUR | 112.50 EUR | 100.00 EUR | 87.50 EUR |

| | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| A | 20.00 EUR | 16.67 EUR | 13.33 EUR | 10.00 EUR | 6.67 EUR | 3.33 EUR |
| B | 25.00 EUR | 20.83 EUR | 16.67 EUR | 12.50 EUR | 8.33 EUR | 4.17 EUR |
| C | 35.00 EUR | 29.17 EUR | 23.33 EUR | 17.50 EUR | 11.67 EUR | 5.83 EUR |
| D | 50.00 EUR | 41.67 EUR | 33.33 EUR | 25.00 EUR | 16.67 EUR | 8.33 EUR |
| E | 75.00 EUR | 62.50 EUR | 50.00 EUR | 37.50 EUR | 25.00 EUR | 12.50 EUR |

X. Placements

1. Organismes de placements collectifs (OPC)

Citibank propose des produits d'autres organismes financiers. Vous avez accès à toute une gamme de fonds d'investissement promus par les plus prestigieuses maisons de renommée internationale.

La gamme couvre des fonds monétaires, obligataires, des fonds d'actions, des fonds mixtes et des fonds avec protection du capital.

1.1. Structure des frais et des commissions

| Types | Frais d'entrée | Frais de sortie | Commission de Gestion (comprise dans la VNI)* |
|--|---|--|---|
| OPC monétaires | 0,50% | 0,00% | max. 0,70% |
| OPC obligataires | 2,00% | 0,00% | max. 1,50% |
| OPC mixtes | 3,00% | 0,00% | max. 1,85% |
| OPC d'actions | 3,00% | 0,00% | max. 2,00% |
| OPC garantis | 3,00% | max 2% avant l'échéance | max. 1,50% |
| OPC assortis d'une protection du capital | 2,00% (5% après période de souscription) | max. 3,00% avant l'échéance (au profit du compartiment) | max. 1,15% |

*VNI (Valeur nette d'inventaire) : Il s'agit du prix que l'investisseur paie pour une action d'un fonds de placement. Cette valeur est calculée tous les jours et correspond à la valeur totale du portefeuille du fonds de placement divisée par le nombre total de parts que compte le fonds. Le prix d'achat effectif d'une part dans un fonds correspond à cette valeur, majorée des éventuels frais, impôts et taxes. Nous vous conseillons de lire le prospectus relevant, le document « Informations clés pour l'investisseur » (Key Investor Information Document ou KIID) relevant et le Règlement Général des Opérations de la banque pour plus d'informations concernant les commissions et les frais.

Le gestionnaire d'OPC rétrocède une partie de ses commissions de gestion à Citibank Belgium tant que vous gardez votre investissement (dépendant de l'OPC cette rétrocession varie entre 30% et 75%, mais dans la majorité des cas elle s'élève à 50% des commissions de gestion).

Direct investor (inscription nominative)

Frais : 50 euro par opération, hors frais éventuels portés en compte par l'organisme de placement collectif.

Ces frais sont applicables aux opérations suivantes:

- Ouverture par Citibank d'un compte-titres au nom de l'investisseur directement auprès de l'organisme de placement collectif
- En cas d'inscription nominative initiale dans le registre de l'organisme de placement collectif
- Lors d'un changement d'une inscription par l'intermédiaire de Citibank vers une inscription nominative dans le registre de l'organisme de placement collectif

Pour connaître les frais pour le transfert de titres existants sous portefeuille chez Citibank, veuillez vous référer au point 7 ci-dessous.

1.2. Structure des taxes en Belgique:**1.2.1. Taxe sur les opérations de bourse**

| | <u>SICAV</u> | <u>Fonds Commun de Placement</u> |
|--|--|----------------------------------|
| a) Lors de souscriptions : | 0% | 0% |
| b) Lors de rachats : | 0,65% pour les parts de capitalisation (Max. 975 EUR) 0% pour les parts de distribution | 0% |
| c) Lors de conversion entre compartiments ou entre catégories de part (distribution ou capitalisation) d'un même compartiment : | 0% | 0% |

1.2.2. Prêcompte mobilier

a) Parts à distribution : 21% sur chaque coupon
Si par contre le fonds a été lancé avant le 1^{er} janvier 1994, il y a 25% de précompte mobilier.

b) Sur les parts à capitalisation avec un passeport Européen ou dehors de l'Union Européenne, la totalité du rendement sera imposée de 21% de précompte mobilier si le fonds investit directement ou indirectement pour au moins 40% en créances émises après le premier mars 2001. La totalité du rendement est composé de trois éléments : intérêts, plus-value et en moins-value. La base imposable est limitée aux gains réels que l'investisseur a obtenu, à savoir au maximum la différence entre le prix d'achat et le prix de vente est imposable.

2. Titres cotés en bourse (actions, obligations, droits)

La tarification des transactions achat et vente (frais de bourse et de courtage) est la même pour chaque Bourse : **1,05%** avec une tarification minimum par transaction.

La tarification minimum par transaction dépend de la Bourse concernée :

| | |
|---|------------|
| Euronext Bruxelles/ Amsterdam/Paris/ Lisbonne | 32,50 EUR |
| Luxembourg | 40,00 EUR |
| USA/ Xetra | 45,00 EUR |
| Autriche | 60,00 EUR |
| Suisse/ Finlande | 105,00 EUR |
| Autres | 65,00 EUR |

Taxe sur les opérations de bourse : 0,22% (max. 650 EUR) pour les actions et 0,09% (max. 650 EUR) pour les obligations.

Il y a un « Stamp Duty » de 0,5% sur des transactions d'achat d'actions sur le marché britannique.

3. Eurobonds (obligations) et Bons d'état

Souscription Marché Primaire

| | |
|----------|-----|
| Taxe | : 0 |
| Courtage | : 0 |

Achat / vente marché Secondaire

| | |
|----------|---|
| Taxe | : 0,09% (max. 650 EUR) |
| Courtage | : 1,00% du montant avec un minimum de 12,50 EUR |

Si l'obligation n'est pas traité par OTC mais par la bourse, le tarif de la bourse est alors applicable (cfr point 2 ci-dessus).

Pour les opérations sur le marché secondaire, il peut également y avoir en cas d'achat un prorata d'intérêts à payer par le client pour les mois échus depuis l'échéance du dernier coupon. Dans ce cas, un précompte mobilier de 21% est appliqué.

4. Frais coupons

Encaissement coupons belges : Commission : 0 EUR

Coupons étrangers
(Actions, Obligations): Commission : 35 / 1.000 (avant précompte mobilier), TVA non comprise
avec un minimum de 1,86 EUR et un maximum de 86,76 EUR + frais de
correspondant éventuels**5. Produits structurés : Souscription au Marché Primaire pendant la période de souscription**

Frais de souscription : maximum 2% (est précisé dans la documentation spécifique à chaque émission).

6. Remboursement Obligations et Bons de Caisse (non-Citibank)

0 EUR, hors frais de correspondant

7. Titres

- Frais de gestion : 2,25 EUR par trimestre et par dossier

- Droits de garde: par trimestre, 0,05% par ligne sur la valeur de l'investissement avec un minimum de 0,75 EUR par ligne

Ces frais de gestion et de garde ne s'appliquent pas aux OPC.
Les clients Citigold sont exemptés des frais de gestion et droits de garde.

- Pour un transfert sortant de titres, des frais de 30,25 EUR par ligne transférée sont portés en compte.

8. Arbitrage

Un arbitrage désigne une transaction simultanée de vente et d'achat. Quand il s'agit d'un arbitrage de fonds d'investissement au sein d'une même famille de fonds, Citibank ne compte pas de frais. Si le prospectus de vente impose des frais de courtage ou autres frais, Citibank facturera ces frais au client mais ne comptera pas de frais supplémentaires.

Citibank se réserve le droit d'effectuer une transaction d'achat, liée à une transaction de vente, uniquement après que le montant résultant de la vente soit versé sur le compte et ceci dans le cas où le solde du compte serait insuffisant pour effectuer l'achat immédiatement. Dans ce cas, le client supportera les fluctuations éventuelles du cours du fonds.

XI. Les Cartes de crédit Visa et MasterCard**Le compte Carte de Crédit Citibank (ouverture de crédit conclue à partir de l'entrée en vigueur du présent****tarif)****1. Cotisation annuelle**

| Produit | Cotisation annuelle ⁽¹⁾ : | Exemple représentatif du coût du crédit * | | |
|---|--------------------------------------|---|---|---------------------|
| | | Ouverture de crédit | Taux débiteur annuel actuariel ⁽¹⁾ | TAEG ⁽¹⁾ |
| Citi Visa/Citi MasterCard | 5,00 EUR | 3000 EUR | 13.35% | 13.99% |
| Citi Visa Etudiant/Citi MasterCard Etudiant | 5,00 EUR | 750 EUR | 14.14 % | 15.98% |
| Citi Neckermann World MasterCard | 5,00 EUR | 3000 EUR | 13.35% | 13.99% |
| Citi Extra World MasterCard | 5,00 EUR | 3000 EUR | 13.35% | 13.99% |
| | | | | |
| Citi Belgacom World MasterCard | 5,00 EUR | 3000 EUR | 13.35% | 13.99% |
| Citi Belgacom Club World MasterCard | 5,00 EUR | 3000 EUR | 13.35% | 13.99% |
| Citi Euphony World MasterCard | 5,00 EUR | 3000 EUR | 13.35% | 13.99% |
| Citi Visa Gold | 61,97 EUR | 5000 EUR | 9.28% | 13.99% |
| Citi Travel Pass World MasterCard | 50,00 EUR | 3000 EUR | 8.05% | 13.98% |
| Citi Photo Hall MasterCard | 0,00 EUR | 3000 EUR | 10.93% | 10.98% |

* Le coût du crédit est fonction de l'ouverture de crédit octroyée et est basé sur les hypothèses suivantes. Le montant du crédit est immédiatement et entièrement prélevé pour l'achat de biens et de services. Le montant du crédit est remboursé en une durée théorique correspondant à la durée nécessaire pour apurer le montant du crédit en effectuant exclusivement le paiement mensuel d'un montant minimum de 5,00% du montant utilisé en capital et en intérêts calculés sur le solde restant dû au taux débiteur annuel actuariel indiqué, augmenté des frais de carte (cotisation annuelle), sans que le montant de terme, diminué des frais de carte, ne puisse être inférieur à 25 EUR (sauf si le solde total est inférieur à 25 EUR ; dans ce cas, vous payez ce montant). Les frais de carte à payer lors du premier terme de paiement et ensuite chaque année à la date anniversaire de la carte sont les frais de carte annuels pour toute la durée du contrat de crédit. Le premier terme de paiement n'est pas déterminé mais seulement déterminable, soit un premier terme de paiement le plus court possible de 1 jour et les termes de paiements suivants de 1 mois égal chacun.

(1) Sauf si mentionné autrement dans le contrat d'ouverture de crédit.

2. Opérations en espèces

Retrait d'espèces :

Contrats à partir du 01/09/2011 2,50% du montant retiré (min. 5,00 EUR , max. 15,00 EUR par retrait) (2)

Contrats avant 01/09/2011 4,96 EUR par retrait (2)

(2) Cette opération est gratuite si le compte carte de crédit présente un solde créditeur au moins égal au montant du retrait.

| Limites retrait d'espèces (dans la limite de votre solde disponible) | Limites en Belgique par jour * | Limites à l'étranger par jour * |
|---|--|---|
| Citi Visa/Citi MasterCard, Citi Neckermann World MasterCard Citi Extra World MasterCard Citi Belgacom World MasterCard Citi Belgacom Club World MasterCard Citi Euphony World MasterCard | 600,00 EUR | 900,00 EUR |
| Citi Visa Gold Citi Travel Pass World MasterCard | 600,00 EUR | 1.100,00 EUR |
| Citi Visa Etudiant/Citi MasterCard Etudiant | 600,00 EUR | 600,00 EUR |
| | Limites en Belgique par période de 7 jours | Limites à l'étranger par période de 7 jours |
| Citi Photo Hall MasterCard | 100,00 EUR* | 100,00 EUR* |

** Citibank a la faculté d'augmenter ces limites ultérieurement. Le client en sera informé par écrit.***3. Taux débiteur**

Intérêt débiteur annuel actuariel : de 5,91 % à 14,76 % en fonction du produit détenu et du montant de l'ouverture de crédit.

Intérêt de retard (retard de paiement et dépassement de l'ouverture de crédit) : intérêt débiteur annuel actuariel x 110% maximum.

4. Dates de valeur

Versement : date de la transaction transmise par la chambre de compensation

Retrait : date de la transaction

5. Cartes additionnelles

Cotisation par carte et par an :

| | |
|---|---------------------|
| Citi Visa/Citi MasterCard | : 0 EUR |
| Citi Visa Etudiant/Citi MasterCard Etudiant | : pas d'application |
| Citi Neckermann World MasterCard | : 5,00 EUR |
| Citi Extra World MasterCard | : 5,00 EUR |
| Citi Belgacom World MasterCard | : gratuit |
| Citi Belgacom Club World MasterCard | : gratuit |
| Citi Euphony World MasterCard | : 5,00 EUR |
| Citi Visa Gold | : gratuit |
| Citi Travel Pass World MasterCard | : 20,00 EUR |
| Citi Photo Hall MasterCard | : 10,00 EUR |

6. Assurances

| | |
|---|----------------------|
| Plan Protection Crédit: prime mensuelle | (optionnel) |
| Couverture décès | :0,14% ³ |
| Couverture décès et incapacité de travail | :0,40% ³ |
| Couverture décès, incapacité de travail et chômage | :0,75% ³ |
| Couverture décès et maladies graves | : 0,34% ³ |
| Couverture décès, incapacité de travail et maladies graves | : 0,60% ³ |
| Couverture décès, incapacité de travail, chômage et maladies graves | : 0,95% ³ |

7. Domiciliation impayée

| | |
|--------------------------------|------------|
| Frais de domiciliation impayée | :10,00 EUR |
|--------------------------------|------------|

8. Opérations en devises hors de la zone Euro

Les opérations en monnaies étrangères sont mentionnées tant en EUR qu'en devise étrangère. La conversion en EUR est opérée en fonction du cours du taux de change de Visa International (majoré de 1,90 %) ou MasterCard (majoré de 1,90%) en vigueur le jour de leur traitement comptable par la Banque.

9. Autres

| | |
|--|--|
| Duplicata d'extrait de compte ⁴ | :12,40 EUR |
| Carte de remplacement : | : gratuite ou 15,00 EUR si délivrée à une autre adresse que l'adresse habituelle |
| Frais de rappel | :6,20 EUR ou 7,50 EUR (en fonction des conditions générales de l'ouverture de crédit) majoré des frais postaux |
| Frais dépassement de limite de crédit | :6,20 EUR par relevé de compte, pour autant que votre compte ne présente pas de retard de paiement |
| Citibank Alerting Service | :0,50 EUR / mois Gratuit pour la Citi Extra World MasterCard Citi Belgacom World MasterCard Citi Belgacom Club World MasterCard/ Citi Neckermann World MasterCard) |
| Cotisation pour option 'Cash Back' | :10,00 EUR / an |

³ La prime mensuelle est calculée sur la réserve financière moyenne utilisée entre deux relevés de compte (réserve financière couverte à concurrence de 12.400,00 EUR maximum)

⁴ Pour les extraits datant de plus de 6 mois

XII. Divers

-Tarifs des copies (montant maximum par recherche : 151,25 €) :

| | |
|---|-----------|
| Copies d'extraits (par extrait demandé)* | 12,10 EUR |
| Copies de chèques | 12,10 EUR |
| Copie d'un historique | 12,10 EUR |
| Copies de pièces de caisse | 12,10 EUR |
| <i>* Gratuit pour les extraits des trois derniers mois.</i> | |

- Commande de bulletins de virement pré-imprimés

(donneur d'ordre) : 6,05 EUR par demande

- Copie de contrat :12,10 EUR

- Calcul d'intérêts :12,10 EUR
(sans frais si demande fondée)

- Attestation déclaration fiscale :36,30 EUR
(comptes courants et dépôt d'épargne)

- Attestation de notoriété :12,10 EUR

- Recherches sur retraits aux autres distributeurs automatiques, paiement chez un commerçant et dans une station service (sans frais si erreur d'un prestataire de services) :12,10 EUR

- Recherches sur « adresse inconnue » :36,30 EUR

- Ouverture d'un dossier succession : à concurrence du solde disponible des avoirs du client avec un maximum de 90,75 EUR

- Blocage légal/fiscal :67,49 EUR

- Frais de recherche compte dormant : 10% de la totalité des avoirs des comptes dormants, avec un maximum de 200 EUR

-Frais de recherche coffre dormant : 100 EUR maximum